

## MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

Cette année, 55% des copropriétaires étaient représentés, c'est la meilleure participation depuis 5 ans, mais malheureusement encore un peu insuffisante pour faire passer certains projets...

### LE MOT DU CONSEIL SYNDICAL

Le Conseil Syndical s'engage à vous présenter des projets d'amélioration et d'entretien de la résidence en fonction des urgences mais également des opportunités de financement. **Notre rôle est d'optimiser le budget de la résidence, NOTRE budget à tous.**

Le coût des projets proposés a été optimisé à la fois par l'accompagnement gracieux de l'école d'ingénieurs **AgroParisTech** et de son bureau d'étude, ainsi que par la recherche de **subventions exceptionnelles**.

Nous réalisons que nous n'avons pas assez communiqué autour de ces derniers et que cela a soulevé certaines inquiétudes lors de l'AG. Pour l'année à venir, nous allons nous efforcer de **vous présenter en amont** l'enjeu de nos propositions.

### BILAN DES PROJETS ET PERSPECTIVES

- **L'étude de la voirie** : grâce à vous, nous allons pouvoir faire l'état des lieux complet de la voirie et des réseaux de la résidence, et vous présenter un projet global en 2020 qui prendra en compte les considérations écologiques afin de bénéficier d'importantes aides de la part de l'agence de l'eau.
- **Le projet « Les Incroyables Comestibles »**, qui contribue à l'aménagement de la zone extérieure avec le soutien de la ville via les budgets participatifs, va dynamiser nos commerces et notre quartier.
- **Le composteur électro-mécanique** : ce sujet a suscité beaucoup de questions légitimes. Nous avons tenté d'y répondre au mieux. Nous allons le réétudier en tenant compte de vos remarques.
- **L'aménagement du bac à sable** a recueilli la majorité des voix des copropriétaires représentés, mais hélas compte tenu de la nature des travaux, il fallait que cette majorité représente à minima le tiers de tous les copropriétaires de la résidence (présents et absents). Nous allons continuer nos efforts et comptons sur votre mobilisation pour qu'à l'AG de 2020 nous validions ce projet retravaillé.
- **Les vide-ordures** : compte tenu des spécificités de chaque colonne de vide-ordures (vétusté, localisation...), ce sujet nécessite d'être traité au cas par cas via des AG exceptionnelles. La démarche est la suivante : si vous considérez que votre colonne doit être fermée, mobilisez vos voisins et envoyez-nous une demande via le bureau ou le formulaire de demande du site, et ce, avant le 15 novembre 2019. Nous ferons alors un bilan à la fin d'année pour savoir ceux qui doivent être fermés et ceux qui nécessitent d'être mis aux normes comme voté lors de l'AG.
- **Les ascenseurs** : les réparations des ascenseurs ont globalement été adoptées. Vous pouvez consulter le procès verbal de l'AG pour connaître le détail par bâtiment.

### OÙ VOUS INFORMER ?

- Sur le site web [residencebuffalo.fr](http://residencebuffalo.fr)
- Au bureau de la résidence
- Sur les panneaux d'affichage situés au rez-de-chaussée des cages d'escaliers

### PRÉPARONS DÉJÀ LA PROCHAINE AG !

Faites-nous part de vos demandes avant la fin de l'année ! Il nous faut du temps pour présenter des projets bien ficelés. Comment ? Sur le site web de la résidence, dans la boîte aux lettres ou le cahier du bureau.

**Retrouvez le bilan complet de l'AG sur le site Internet ou au bureau**